

LES QUATRE ROUTES
63390 GOUTTIERES

Auvergne
Gouttieres

LA CLAIRIÈRE



Rez-de-chaussée

Coin salon avec : convertible (2 personnes)
+ **téléviseur** couleur.



Une cuisine intégrée et **Coin repas** avec :
réfrigérateur, four électrique, plaques électriques,
lave-vaisselle et de la vaisselle nécessaire
pour 5 personnes.

Premier étage



Une chambre avec un grand lit en **140**
+ un lit en **120**.

Les couvertures, oreillers et traversins sont fournis ainsi
que la table et le fer à repasser.

Salle d'eau avec douche, lavabo et **W-C**

Maison individuelle pour 4 à 5 personnes de 50 m²
habitables env. La cuisine donne sur un terrain engazonné
avec une terrasse aménagé d'un salon de jardin.

Situation : A14 km de Châteauneuf-les-Bains, station thermale
traitant les rhumatismes. A 6 km de St-Gervais-d'Auvergne
et de sa base de loisirs de l'Etang-Philippe.

Nom du propriétaire : **GAUVIN Bernard**
5, rue Auguste Audollent - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 92 11 03 - www.auvergne-gouttieres.com
Port. 06 98 88 20 76 - info@auvergne-gouttieres.com
Prix : **de 200 € à 350 €** par semaine (selon la période)
Location Juillet et Août.



Auvergne Gouttières

CONTRAT DE LOCATION

Gîte "La Clairière"

Entre les soussignés, il a été convenu ce qui suit :

Nom du propriétaire : **GAUVIN Bernard**
5, rue Auguste Audollent - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 92 11 03 - Portable 06 98 88 20 76
www.auvergne-gouttières.com - info@auvergne-gouttières.com

Loue à :

Nom du locataire :
Adresse :
Tél.

qui accepte un meublé situé sur la commune de **Gouttières** au lieu-dit **Les Quatre Routes** dont la désignation et l'équipement sont portés à l'état descriptif :

- Pour la période du à **14 heures** au à **10 heures**.
- Le prix de location est de € auquel s'ajoute **la taxe de séjour de 0,40 € par jour et par personne** perçue par la Communauté de Commune.
Ce prix comprend la **fourniture de 4 kwh/jour et par personne** d'électricité pour l'éclairage et l'**eau chaude**.
Le chauffage fait partie d'une redevance particulière complémentaire.
- Nombres de personnes adultes, enfants.
Le nombre de personnes occupant la maison ne doit en aucun cas dépasser la capacité d'accueil prévu.
Au cas où la capacité maximale de la maison serait dépassée, le propriétaire se réserve le droit de résilier le présent contrat ou de le modifier en conséquence.
- La réservation est effective **à la réception de l'acompte de 25% du montant global de la location**, soit €
- Le locataire s'engage formellement à verser directement, entre les mains du propriétaire, le solde de la location convenue et restant dû, soit la somme de € à laquelle s'ajoute le montant de la taxe de séjour qui est fixé suivant le nombre de personne occupant et ceci, à l'entrée en jouissance des lieux loués. Une caution destinée à garantir les dommages causés au logement, bris de matériels et propreté du logement à votre départ est fixée à 200 € et sera restituée à la fin du séjour. **Le chauffage est électrique, tout autre mode de chauffage est interdit.**

Nom du locataire
se déclare d'accord sur cette location après avoir pris connaissance des renseignements s'y rapportant et communiqués par le propriétaire.

Le locataire
A le
Je déclare être assuré pour ma villégiature et ma responsabilité à la Cie d'assurance :
Cie :

Signature du locataire
(précédé de "lu et approuvé" ; mention manuscrite)